

Observatoire du Management Alternatif
Alternative Management Observatory

—
Initiative de finance responsable

Al Amana
**Analyse critique d'une initiative de micro-
finance au Maroc**



Yazid Arifi – Janvier 2013
Majeure Alternative Management – HEC Paris – 2012-2013

Al Amana, analyse critique d'une initiative de micro-finance marocaine

Cet article a été écrit dans le cadre du cours « Logique Entrepreneuriale » donné par Étienne Krieger, dans le cadre Majeure Alternative Management, spécialité de troisième année du programme Grande École d'HEC Paris.

Résumé : Al Amana est une association de micro-crédit marocaine née en 1997. Elle s'est imposée au fil des années comme acteur incontournable du monde de la micro-finance nationale et internationale. Eu égard au succès de l'initiative, qui lui vaut les contributions financières de structures telles que l'Agence Française de Développement ou USAID, il semble judicieux de se poser la question de l'impact effectif de l'action de cette association sur la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le chômage dans un pays encore en réserve de développement.

Mots-clés : Micro-crédit, Inclusion financière, Emancipation, Développement

Al Amana, critical analysis of a Moroccan microfinance initiative

This article was written in the “Logique Entrepreneuriale” course of Etienne Krieger. This course is part of the “Alternative Management” specialization of the third-year HEC Paris business school program.

Abstract : Al Amana is a Moroc-credit association created in 1997. Over the past years, it has grown into a major actor of microfinance, in Morocco and worldwide as well. Considering its success (which led major institutions such as Agence Française de Développement and USAID to grant it financial help), it seems opportune to question the actual impact of this association's struggle in the fight against poverty, exclusion and unemployment in this developing country.

Key words : Micro-credit, Financial inclusion, Emancipation, Development

Sommaire

1. Al Amana, une présentation : p. 3
2. L'impact de l'offre de micro-crédit d'Al Amana sur les micro-entreprises cibles : p. 4
3. L'impact de l'offre d'Al Amana sur les ménages et individus concernés : p. 6
4. Que retenir de cette étude ? : p. 8
5. Bibliographie : p. 9

Charte Ethique de l'Observatoire du Management Alternatif

Les documents de l'Observatoire du Management Alternatif sont publiés sous licence Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/> pour promouvoir l'égalité de partage des ressources intellectuelles et le libre accès aux connaissances. L'exactitude, la fiabilité et la validité des renseignements ou opinions diffusés par l'Observatoire du Management Alternatif relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.



1. Al Amana, une présentation

Al Amana est une association marocaine de micro-crédit qui voit le jour en 1997. Sa mission principale est de promouvoir l'entrepreneuriat dans les couches les plus défavorisées de la société marocaine à travers l'octroi de micro-crédits et des services qui y sont liés. Le but est de permettre aux individus visés par cette initiative (hommes et femmes ayant une activité génératrice de revenus mais sans accès au système bancaire) d'atteindre un certain niveau de rentabilité et de pérennité et, partant, de promouvoir le développement économique et social des régions les plus enclavées du pays.

L'association Al Amana a des ressources de différents types :

- les cotisations des membres ;
- dons privés, subventions publiques ;
- intérêts issus des micro-crédits octroyés ;
- fonds issus de partenariats noués avec des administrations, organismes publics et collectivités locales ;
- ressources concessionnelles accordées par l'État dans le cadre de la coopération ;
- revenus générés par le placement de leurs fonds ;
- emprunts contractés auprès de banques commerciales classiques.

Précisons que le taux d'intérêt maximum applicable dans le cadre d'une opération de micro-crédit est fixé de manière réglementaire par le Ministère des Finances.

Aujourd'hui, Al Amana est un acteur incontournable de la micro-finance marocaine, jouissant qui plus est d'une notoriété internationale. Avec plus de 465 points de vente éparpillés dans le pays et plus de 2000 salariés, l'association s'est imposée comme le *leader* de l'inclusion financière au Maroc avec un total de 3 220 000 prêts octroyés depuis 1997 et un encours équivalant à 200 millions d'euros, le tout accompagné d'un taux de recouvrement de 99%. Des chiffres tout à fait honorables pour la micro-finance dans un pays en développement !

Depuis la naissance d'Al Amana, un grand nombre d'études d'impact ont été commanditées par ses propres dirigeants, mais également par ses principaux bailleurs de fonds (Agence Française de Développement, État marocain) afin de comprendre quel impact a le micro-crédit sur la vie des populations ciblées.

Fort de l'analyse de quelques documents que je précise en annexe, je me propose d'analyser l'impact social et économique de l'offre de micro-crédit d'Al Amana en deux phases : nous nous focaliserons sur la micro-entreprise dans un premier temps, avant de nous concentrer sur les ménages dans un second temps. L'essentiel des statistiques provient d'une étude réalisée par un

bureau d'études marocain nommé Team Maroc dont les références exactes sont inscrites dans la bibliographie.

2. L'impact de l'offre de micro-crédit d'Al Amana sur les micro-entreprises cibles

Création de nouvelles activités

Il est une statistique assez intéressante à propos de la création d'activités économiques génératrices de revenus par les ménages bénéficiaires d'un micro-crédit : 7,8% des ménages qui contractent un emprunt de ce type lancent une nouvelle activité économique qui vient s'ajouter au cœur de métier de leur micro-entreprise. C'est évidemment un résultat non négligeable. Ce résultat s'explique avant tout par la politique volontariste d'Al Amana, qui affiche dès l'octroi du prêt une volonté que celui-ci se transforme en création de valeur et accompagne ses clients dans ce sens, avec des micro-banquiers spécialisés dans le conseil aux ménages pauvres.

Création de l'emploi

En revanche, les bienfaits du micro-crédit au niveau de la création d'emploi ne sautent vraiment pas aux yeux. Ainsi, une étude réalisée par la société Team Maroc révèle que parmi deux groupes de micro-entreprises, celui qui a bénéficié du micro-crédit a multiplié le nombre d'emplois directs par 2,3 sachant que pour le groupe « témoin » (n'ayant pas bénéficié du prêt) ce chiffre est de 3,3. Qui plus est, ce constat est valable pour tous les types de métiers, qu'ils soient permanents ou saisonniers. Il apparaît malheureusement de manière assez nette que le micro-crédit en général et Al Amana en particulier n'ont pas d'impact net sur la création d'emplois, bien que leur contribution à titre marginal ne puisse être contestée.

Formalisation de la micro-entreprise

Cet aspect est essentiel d'un point de vue macroéconomique. En effet, l'économie marocaine souffre de l'omniprésence du secteur informel qui représenterait, en fonction des estimations, entre 30 et 50% de la création de richesse du pays. Ceci implique évidemment un manque à gagner fiscal absolument gigantesque pour une État déjà victime d'un déficit budgétaire chronique. Qui plus est, le fait de rester dans l'économie informelle empêche une entreprise de contracter des crédits auprès



d'une banque et les emprisonne dans un carcan fait de pauvreté et de précarité.

Et là encore, il faut malheureusement se rendre à l'évidence, le micro-crédit n'est pas à la hauteur des attentes. Quatre éléments le prouvent à coup sûr :

- On note un accroissement d'à peine 0,4% de la proportion de micro-entreprises inscrites sur le registre du commerce une fois le micro-crédit obtenu (10,8% contre 10,4 précédemment) ;
- concernant les micro-entreprises possédant une patente, le micro-crédit n'en augmente la proportion qu'à hauteur de 1,6% (35,1% contre 33,5% auparavant) ;
- les micro-entreprises bénéficiaire de micro-crédits déclarent leur revenus au fisc pour 6,53% d'entre elles contre 6,33% avant le prêt ;
- enfin, l'utilisation de bulletins de paie concerne 2,7% des firmes bénéficiaires du micro-crédit, contre 1,9 pour celle n'ayant pas eu recours à l'offre d'Al Amana.

Bénéfice de la micro-entreprise

A ce niveau-là, on constate en revanche une amélioration significative pour les sociétés faisant appel au micro-crédit, dans la mesure où elles accroissent globalement leur résultat net de 8558 dirhams (dhs) après l'octroi du micro-crédit (35388 dhs contre 26830 dhs auparavant). L'écart par rapport aux entreprises témoins se resserre, qui était de 18665 dhs avant le prêt et n'est plus que que 10136 dhs après, soit une diminution de 46% !

Au global, ces quelques chiffres nous permettent déjà de faire un point sur l'effet proprement économique du micro-crédit au niveau des entreprises. Assez clairement, il apparaît que c'est réellement au niveau microéconomique qu'une différence se fait, à savoir que le micro-crédit a des effets sur la création de valeur au niveau de l'entreprise elle-même, sans toucher à sa composition (qui se limite souvent à un patron et éventuellement quelques salariés, souvent familiaux), sans induire d'effets positifs sur la collectivité à travers la fiscalité ou la création d'emplois. Voilà un élément qui met quelque peu à mal l'argument selon lequel le micro-crédit serait vecteur de développement économique... Passons maintenant à la deuxième partie de l'exposé concernant l'impact sur les individus et les ménages, avec une tonalité plus sociale cette fois-ci.

3. L'impact de l'offre d'Al Amana sur les ménages et individus concernés

Les revenus des ménages et des individus

Globalement, le ménage voit son revenu augmenter après l'obtention d'un micro-crédit. Le revenu annuel est de 4455 dhs avant le micro-crédit et de 5566 après soit une augmentation de 1111 dirhams et 754 dirhams de plus que les ménages témoins non bénéficiaires. Même son de cloche du côté des individus, pour lesquels le micro-crédit signifie un accroissement du revenu de 779 dhs, soit 806 dhs de plus que le ménage témoin. On peut même aller plus dans le détail en précisant que l'accroissement touche nettement plus les femmes que les hommes (32% de progression pour les premières, 16% pour les seconds). Ceci est une bonne nouvelle en termes de développement socio-économique, eu égard à la situation difficile des femmes dans ce pays.

Le milieu urbain est nettement plus touché : 24% de progression contre 18% en campagne. Ici, le micro-crédit semble plutôt fonctionner comme une machine à accroître les inégalités territoriales...

Les dépenses

Sans surprise, les dépenses augmentent aussi comme pour confirmer la théorie keynésienne de la forte propension à consommer des ménages les plus défavorisés... Les dépenses moyennent augmentent de 21% dans les foyers gérés par les femmes, de 29% dans ceux gérés par les hommes : les femmes sont meilleures gestionnaires.

En revanche, il est intéressant de constater que le remboursement de crédit, qui ne représente que 8,1% des dépenses du ménage avant obtention du micro-crédit, passe à 25,1%. Tout de suite, le micro-crédit prend des allures de cadeau empoisonné...

L'épargne

A ce niveau, on constate en revanche que le micro-crédit a un impact positif sur le niveau d'épargne des ménages concernés. Ainsi, il passe de 2302 à 2597 dhs, soit une augmentation de 12,8%. De même, l'écart vis-à-vis du ménage témoin passe de 14,5% à 23,9%, signe que le micro-crédit incite les ménages à mettre de côté un pécule plus important, dans la perspective de l'assurer contre les aléas de la vie.



La pauvreté

Le taux de pauvreté relative est de 4,29% avant le micro-crédit et de 1,43%. On constate deux choses :

- le taux de pauvreté de la population ciblée (4,3%) est nettement plus faible que la moyenne nationale, officiellement de 10% mais en fait autour de 18-20%;
- le micro-crédit permet une baisse assez importante du taux de pauvreté de la population considérée (chute de 66,7%).

Bien que le micro-crédit ne soit pas inefficace en l'occurrence, on se pose des questions sur la population ciblée : si elle n'est pauvre qu'à 4,29%, elle n'est même pas représentative de la population marocaine dans son ensemble... Le micro-crédit n'avait-il pas pour vocation de « *mettre la pauvreté au musée* », comme le disait Mohammed Yunus ? Ces chiffres tendent à l'infirmier...

Les droits individuels

J'aimerais conclure l'exposé avec une clarification autour de deux éléments importants : le travail des enfants et l'émancipation des femmes.

En ce qui concerne les enfants, on constate en effet (et c'est assez inquiétant) que les entreprises contractant un micro-crédit tendent à faire plus travailler les enfants qu'auparavant ! On passe en effet de 4,1 à 5,7% d'enfants travailleurs, ce qui est tout de même assez surprenant voire contre-intuitif. Il y a lieu de se poser de sérieuses questions sur le suivi des micro-entreprises par les associations comme Al-Amana !

En revanche, en ce qui concerne l'émancipation des femmes, nous avons déjà souligné, statistiques à l'appui, qu'elle était touchée positivement par le micro-crédit. Les femmes arrivent en effet à satisfaire leurs besoins personnels et ceux de leur famille grâce au micro-crédit : habillement, cosmétiques, accessoires, équipements pour la maison, fournitures et vêtements pour les enfants. De plus, le fait qu'elles sont nombreuses (près de 40%) à lancer une activité génératrice de revenus grâce au micro-crédit leur permet d'avoir leur mot à dire dans la gestion financière du ménage.

4. Que retenir de cette étude ?

Au bout du compte, bien qu'un certain nombre de bienfaits sont à attribuer au micro-crédit (notamment au niveau de la santé financière de la micro-entreprise et du statut des femmes), il est clair que beaucoup sont largement surévalués. En définitive, il semble difficile d'affirmer sans froncer les sourcils que le micro-crédit permet effectivement de sortir les gens de la pauvreté et du chômage au-delà de quelques cas voués à rester ponctuels.

Très clairement, c'est l'État qui pourra amorcer une politique nationale et conséquente de lutte contre l'exclusion et la misère, dans la mesure où il s'agit de la seule institution garante de l'intérêt général et disposant de la légitimité et de la force de frappe budgétaire nécessaires pour réaliser cet effort.

5. Bibliographie

Évaluation de la contribution de l'offre de micro-crédit d'Al Amana au développement des conditions des micro-entrepreneurs, Al Amana (2004),

http://www.alamana.org.ma/images/Rapport_Impact_ALAmana.pdf

Impact du programme de micro-crédit d'Al Amana au Maroc, Team Maroc (2008),

www.alamana.org.ma/.../rapport_impact_microcredit_Alamana.doc

Crépon Bruno, Devoto Floriencja, Duflo Esther, Parienté William, *Évaluation d'impact du microcrédit en zone rurale*, Abdul Lateef Jameel Poverty Action Lab (2010),

http://www.alamana.org.ma/Images/Microcredit_PresMaroc_122010_v3_FINALE.pdf

Guérin Isabelle, Morvant-Roux Solène, Roesch Marc, Moisseron Jean-Yves, Ould-Ahmed Pépita, *Analyse des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural*, Agence Française de Développement (2011),

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Evaluations/Analyses-impact/06-analyse-impact.pdf>

